Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 31 (1943)
Heft: 3

Artikel: Le Ranz des vaches
Autor: Humbert, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817706

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNALES FRIBOURGEOISES
ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG
XXXIme Année No 3 Mai-Juin 1943

LE RANZ DES VACHES,

par JEAN HUMBERT, prof.

D'où nous vient-il, ce vieux refrain,
Qui fait pleurer, qui fait sourire?
D'où nous vient-il, que veut-il dire,
Ce ranz naïf, grave et serein,
Lioba, lioba?
(Eugène RAMBERT,
Poésies, Paris, 1887, p. 161.)

Au berceau de notre vie littéraire patoise, il y a quelques coraules, quelques chansons et, au premier plan, occupant la place d'honneur, le célèbre *Ranz des vaches*. Ce chef-d'œuvre de la littérature gruérienne était à l'origine un air sans paroles. L'illustre philologue suisse feu Louis Gauchat, rédacteur du *Glossaire des patois*, étaye cette assertion de preuves solides dans son *Etude sur le Ranz des vaches fribourgeois* (Zurich, 1899). Il cite notamment le *ranz* transcrit dans le *Dictionnaire de musique* par J.-J. Rousseau qui le désigne comme « air suisse joué sur la cornemuse » et il invoque, entre autres, le témoignage de Johann-Gottfried Ebel, qui écrit dans son livre *Schilderung der Gebirgsvölker der Schweiz* (Leipzig, 1798, p. 152): «Cet air ne se compose pas de sons articulés; les vachers et les pâtres ne le chantent jamais avec des paroles. »

On peut donc en conclure qu'en principe les *ranz des vaches* étaient des airs d'alphorn et que leur musique *instrumentale* et non *vocale* se donnait sur le corps des Alpes. L'usage de cet instrument justifie tout ensemble le caractère monotone et mélancolique de la complainte et l'absence de mélodie fixe et rythmée.

Le cor des Alpes — il convient de ne pas l'oublier, — joua un rôle important dans la vie quotidienne de nos vachers. Comme le cor de chasse, il servait à donner des signaux. Les bergers l'employaient pour réunir leurs troupeaux, surtout au moment de la traite. C'est là, par conséquent, qu'il faut chercher l'origine des *ranz des vaches*. Nous disons bien des *ranz des vaches*, car il en existe plusieurs, singulièrement en Suisse alémanique. Tarenne, dans ses *Recherches sur les ranz des vaches, ou sur les chansons pastorales des bergers de la Suisse* (Paris, 1813, p. 13), évalue leur nombre à plus de cinquante. Celui du canton de Fribourg dit expressément *lyôba por arya* ou, avec une variante des Ormonds, *lyôba por l'aryâ*, ce qui ne peut signifier autre chose que: *approche(z) que je puisse le (vous) traire*. Comparez le début du *Kühreihen* de l'Oberhasli: *Har, Kuehli ! ho, lobe !* que je traduirai: Par ici, mes vâches, hô, approchez ! Le mot *ranz des vaches* ou *Kühreihen* n'indique pas une mélodie de marche, comme on l'a cru, ni une mélodie de danse *(Reigen)*. Je ne pense pas, insinue malicieusement Gauchat, qu'on ait jamais employé le cor des Alpes pour faire de la musique de danse. Le principal emploi du *ranz* est sans doute le rappel du bétail. De là, les cris prolongés de *loba* ou *lyoba*, de là aussi l'appel des vaches par leurs noms ou leurs qualités: *vinidè totè, blyants' è nêyrè, rodz'è mothêlè... ;* venez, venez toutes, blanches et noires, rouges et tachetées. Quant aux vocables eux-mêmes, ils sont tous deux de souche germanique. *Ranz* dérive de *Ring*, «suite, file», dont la forme gruérienne serait *rin*, comme le prouve le phonétique et quelques dérivés: *rintse*, «rangée», «file», *rintsèta*, «*rouleau*» (de foin, par ex.), le *z* final étant purement graphique, dû à une manie de la Suisse française, où l'on ajoute cette lettre à toutes sortes de mots qui n'y ont aucun droit étymologique. Ce qu'il y a de curieux, au reste, c'est que ce signe parasite a fait fortune: Littré indique encore les prononciations *ran et rans ;* aujourd'hui tous les Parisiens prononcent *rans'*. C'est encore le ro-

maniste Gauchat qui rend compte excellemment du mot *lyôba*, qui fit couler des flots d'encre. Selon lui, il ne peut être considéré ni comme adjectif, ni comme substantif, mais il faut y voir un impératif ou une interjection ayant la valeur d'un impératif. *Loba* ou *lobe*, très répandu dans toute la Suisse orientale, même en dehors des *Kühreihen*, désigne primitivement un cri d'appel, de rassemblement adressé aux vaches avant la traite: *Zuruf an Kühe.* Et comme cet appel se faisait autrefois au moyen du cor des Alpes, il n'est peut-être pas trop risqué de voir dans la forme *loba* une imitation, avec la bouche, de deux notes prolongées de l'alphorn. Le son gruérien *ly* s'explique par un renforcement de souffle qui pousse le milieu de la langue vers le palais.

De ce qui précède, il est aisé de déduire que le *ranz* roman est d'inspiration germanique. La Gruyère en a reçu les premiers éléments vraisemblablement du canton de Berne. Cela se conçoit sans peine si l'on songe à la proximité du Simmenthal et de l'Oberland bernois, avec lesquels les Gruériens ont toujours entretenu des relations assez suivies. Au demeurant, si la mélodie est alémanique, les paroles, en revanche, sont bien françaises, romandes, et décèlent le génie gruérien le plus authentique. La Gruyère a su tirer parti du thème primitif qui se réduit à un simple air de cor des Alpes, au cri réitéré de *loba*, à une « cadence » — suivant la désignation de Gauchat — portant sans doute déjà sur des appellations de vaches. Elle y a inséré artistiquement un petit tableau dramatico-épique, de dix-neuf couplets, d'inspiration toute gauloise, que nos lecteurs connaissent parfaitement. « Cela n'a l'air de rien, s'écrie Victor Tissot, mais quelle critique profonde, quelle mordante satire dans ce dialogue du montagnard et du curé » (*La Suisse inconnue*, Paris 1888, p. 434). Que l'auteur inconnu de ces strophes ait été un lettré ou non, il est incontestable que le caractère et l'âme en sont absolument gruériens. Tout en badinant avec malice, mais sans malveillance, l'armailli a le respect de la religion et du prêtre; il croit tout de bon à la puissance de la messe de son curé, à l'aide divine.

Le *Ranz des vaches* fribourgeois, « cette doxologie de l'astuce montagnard », comme l'a si bien dit M. G. de Reynold, se compose de deux éléments antithétiques: la musique et les refrains, très

anciens et de provenance germanique, et les couplets épiques ou dramatiques, d'expression enjouée et gaillarde, qui s'accommodent plus ou moins bien au rythme lent et grave de la mélodie. Si «la parole plaisante..., la mélodie pleure» (G. de Reynold). Elle pousse un cri douloureux et déchirant qui s'élargit, éclate dans le liauba «longuement jeté aux vents et qui s'en va, d'écho en écho, jusqu'à ce qu'il expire comme une plainte, s'éteigne comme un soupir dans les profondeurs infinies des vallées » (V. Tissot, *op. cit.*, p. 432).

Le *Ranz des vaches* a joué un rôle historique indéniable par l'influence physique et morale qu'il exerce sur les montagnards absents du sol natal. Il produisait une impression telle sur les soldats suisses en service à l'étranger, qu'au dire de Zwinger, beaucoup désertaient ou mouraient du mal du pays après l'avoir entendu. Aussi défendit-on d'en jouer l'air dans les troupes. Rousseau prétend même qu'on punissait de peine de mort les musiciens qui violaient cette consigne. C'est peut-être une légende. Aucun document ne permet de l'affirmer. En tout cas, le plus ancien témoignage, celui de Théodore Zwinger, mentionne une punition sévère, *severa lex :* « Il était strictement interdit de faire entendre cette mélodie *sive ore sibilando*, *sive Fistulam inflando* (en la sifflant ou en la jouant sur la flûte) ». Les historiens s'accordent à reconnaître cette défense comme un fait, bien qu'on n'ait pu retrouver jusqu'ici de décret ou d'ordre du jour s'y rapportant.

Après avoir ébranlé l'âme des guerriers suisses servant dans les armées étrangères, en leur rappelant tout ce qu'ils avaient laissé de plus cher dans leur pays, cet air illustre attendrit, inspire artistes et poètes, nous émeut profondément à chaque audition. « Aux étrangers qui ne comprennent pas qu'un chant si simple puisse produire de tels effets, nous répondrons avec Gauchat, que le *ranz des vaches* a pour nous des charmes secrets qu'il ne révélera jamais à des profanes, qu'il nous dit des choses ineffables dans un langage mystérieux que l'on apprend que dans nos Alpes. Tout vrai Suisse a un ranz éternel au fond du cœur, a écrit Ste-Beuve. »

Quels que soient le rôle et les destinées du patois qui, pour certains pessimistes, ne sera bientôt, même en Grevire, plus guère qu'un souvenir, il vivra éternellement dans ce pur chef-d'œuvre, le *Ranz des vaches*, monument impérissable de notre modeste litté-

rature populaire, où le gruérin, avec sa veine rustique, a conquis des titres immortels. « Le dernier mot patois qui sonnera une fois sur nos lèvres sera le *lioba ! lioba !* de son refrain » (Gauchat).

Il convenait donc que dans un travail sur *Louis Bornet (1818-1880) et le patois de la Gruyère*[1], le fameux poème fût étudié de façon large et explicite. Aussi bien l'avons-nous mis en vedette au milieu de cette littérature patoise si attachante et si fraîche qui nous prouve, comme l'a dit joliment Virgile Rossel, dans son *Histoire littéraire de la Suisse romande*, « que l'âme du *Paï de Grevire* n'a jamais discontinué de chercher et de rêver ! »

Contribution a l'Armorial du Canton de Fribourg

IIIme SÉRIE

par Hubert de VEVEY-L'HARDY

(Suite et fin)

WALLIER. — Famille originaire de Cressier (Neuchâtel), reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1602 et 1607 ; une de ces branches, appelée Wallier de St-Aubin, posséda la seigneurie fribourgeoise de ce nom de 1606 à 1691 et s'éteignit à Soleure, où elle était établie, en 1855.

Plusieurs cachets de Jacques Wallier (A.E.F.: Fonds de Praroman et de Diesbach), utilisés de 1581 à 1601, donnent: *une croix tréflée ;* cimier: *un col de cygne* (fig. 165).

Le même écu est aussi donné par deux autres cachets de 1638 et 1643 (id.: Fonds de Praroman). Le D.H.B.S.

---

[1] Par Jean Humbert, docteur ès lettres, Edition du Comté, Bulle 1943, 2 tomes in-8°, 629 p., préface de M. Gonzague de Reynold, illustrations du peintre Eugène Reichlen.